

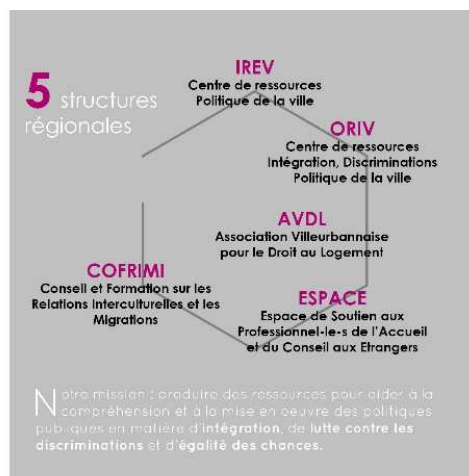


Programme d'actions 2019

Le Réseau RECI a pour mission de produire des ressources pour aider à la compréhension et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.

En 2019, le Réseau RECI propose :

- Le déploiement dans les territoires du **module d'échanges de pratiques** pour des parcours d'intégration optimisés (Grand Est, Normandie notamment) ;
- La finalisation et **diffusion** d'un « **Point de vue sur Logement et mixité** » ;
- L'organisation d'une **réflexion collective sur les discriminations dans le champ scolaire** (séminaire fermé) ;
- La valorisation et diffusion des ressources existantes avec la saisie de **nouvelles notices** dans la base de données bibliographiques, la réalisation et mise à jour de bibliographies thématiques et la diffusion d'actualités via Scoop it ;
- Et, en partenariat avec le CNFPT, le CGET et le Défenseur des Droits, l'organisation d'un **séminaire national sur les démarches territoriales de prévention des discriminations**.



La base documentaire

Notre base documentaire en ligne comporte plus de 20 000 références actualisées accessibles à tous, gratuitement.

articles
ouvrages
supports multimédias
rapports publics
logement
lutte contre les discriminations
emploi
vieillesse
intégration
migrations
laïcité

biblio.reseau-rci.org

Nos dernières expertises :

« **Prévention des discriminations dans l'emploi : quel est le chemin parcouru depuis 10 ans ?** »

« **Parcours d'installation des primo-arrivants et diversité des territoires** »

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux

Scoop.it Panorama de presse du réseau RECI

twitter @ReseauRECI



Le réseau RECI est aussi acteur du Portail européen sur l'intégration. Créé par la Commission européenne, il travaille sur l'intégration dans les pays membres. Suivez son actualité sur Twitter @EWSIFrance.



LA VALORISATION DES RESSOURCES

➔ **Base de données documentaire** [*financement CGET / DAAEN – pilote IREV*]

Trois structures participeront à cette action de manière régulière : Cofrimi, Irev et ORIV.

Cela consiste en :

- L'alimentation régulière de la base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>), par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il est prévu de rédiger environ 250 nouvelles notices au cours de l'année 2019.
- La réalisation de bibliographies.
Ces bibliographies seront diffusées sur le site du réseau et seront également mises en ligne sous forme de dossiers documentaires en page d'accueil de la base de données documentaire du Réseau sur internet.
En 2019, deux bibliographies sont prévues sur les sujets suivants : « Intégration » et « Interculturalité ». Les bibliographies « discriminations et éducation », « discriminations et démarches territoriales » feront l'objet d'une mise à jour en lien avec les travaux du Réseau.
- Enfin, une actualisation du recueil d'outils pédagogiques « Laïcité » est prévue.

L'administration de la base de données est assurée par l'IREV et l'ORIV, tout comme l'assistance.

➔ **Scoop-it immigration, intégration, discriminations** [*financement CGET / DAAEN – pilote IREV-ORIV*]

Depuis 2015, le Réseau a renforcé la mutualisation de ce travail de veille et alimente un panorama de presse sur internet (<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>).

L'alimentation de ce panorama et la communication sur cet outil seront poursuivies en 2019.

➔ **Stratégie de communication** [*financement CGET / DAAEN – pilote IREV*]

Il s'agira en 2019 de consolider les efforts entrepris en 2018 pour renforcer la communication du Réseau RECI sur ses travaux et outils, en particulier :

- Alimentation régulière du compte twitter,
- Nouvelle édition de la plaquette,
- Valorisation des travaux,
- Prises de contacts renforcée avec le monde de la recherche...

➔ **Veille et information sur les ressources** [*financement CGET / DAAEN – pilotes IREV/ORIV*]

Les membres du Réseau RECI et ses partenaires (CGET, DAAEN, Musée national de l'histoire de l'immigration... etc.) produisent chaque année des outils, supports, éléments de connaissance utiles à la mobilisation et l'action locale. Le Réseau RECI renforcera sa communication afin de mieux valoriser les éléments produits ou repérés.

Pour répondre à un souci d'une plus grande valorisation et d'une meilleure diffusion de l'information et des ressources, il a été décidé de renforcer la veille sur les ressources dans le domaine de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et d'étudier les modalités pour la

rendre plus visible et accessible, en s'appuyant notamment sur les outils du Réseau : Base de données bibliographiques et panorama de presse.

➔ **Site internet** [*financement CGET/ DAAEN- pilote COFRIMI*]

Mise à jour et alimentation du site internet avec les productions du Réseau RECI : Notes, bibliographies thématiques.

➔ **Portail européen sur l'intégration** [*financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV*]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 28 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 28 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, donc incluant la notion de discrimination. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

Cette action, s'appuie sur les actions de veille et d'information sur les ressources, mais aussi sur la production de notes ciblées sur des sujets identifiés par la Commission Européenne ainsi que la diffusion de « pratiques d'intégration ».

LA MISE EN PERSPECTIVE PAR LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

➔ **Logement et mixité sociale** [*financement CGET – pilote : AVDL ORIV - IREV*]

Le réseau a engagé une réflexion visant à explorer comment, compte tenu des nouvelles orientations prônant ou renforçant les objectifs de mixité sociale, dans les politiques d'habitat, la lutte contre les discriminations est prise en compte et/ou mise en œuvre dans ces politiques. Après un premier travail de capitalisation des démarches locales en la matière (conventions d'équilibre territorial ou documents d'orientation suivant les territoires) mené en 2018, « un point de vue » sur le sujet sera publié au 1^{er} semestre 2019.

➔ **Les discriminations dans le champ scolaire** [*financement CGET – pilote : ORIV - IREV*]

Il s'agira, dans le prolongement de la bibliographie réalisée en 2017, de rédiger une note documentée visant à réaliser un état des lieux des discriminations dans le champ scolaire : prégnance des phénomènes, mécanismes à l'œuvre et analyses des démarches menées au sein de l'institution ou dans le cadre de dynamiques partenariales.

En étudiant différents moments ou situations (orientation scolaire, apprentissage, accès aux stages), il s'agira également de proposer des points de vigilance et préconisations issus des expérimentations portées par les acteurs locaux et institutions.

De nombreux travaux font état de discriminations dans le champ scolaire, comme le montrait déjà la bibliographie réalisée en 2017 par le Réseau RECI. Alors que plusieurs expérimentations sont

en cours dans les territoires sur des sujets connexes (mixité scolaire par exemple) , que des expérimentations seront lancées dans le champ éducatif (les Cités éducatives notamment) en 2019 et que certains territoires initient des réflexions sur le sujet (Assises de Villeurbanne, axe éducatif du plan territorial de prévention des discriminations de la Métropole Européenne de Lille par exemple), le Réseau propose d'organiser fin 2019 – 2020 un séminaire fermé, dédié aux acteurs de l'Education nationale sur le sujet, afin de partager les réflexions et les initiatives en cours. Des partenariats pourraient dans cette optique être noués avec l'Ifé, la revue Diversité (CANOPE) et les Cahiers de la LCD.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

➔ « Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville » *[partenariat AVDL, Espace, IREV et ORIV]*

Alors que les démarches territoriales devraient être encouragées par le CGET en 2019, le Réseau RECI propose de poursuivre son travail de capitalisation en s'appuyant en particulier sur :

- Les démarches locales accompagnées par les membres du Réseau sur leur territoire respectif.
- L'observation et la capitalisation, en lien avec le Défenseur des Droits CGET et le Défenseur des Droits, de l'expérimentation lancée fin 2015 visant à renforcer l'accompagnement de la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre les discriminations des nouveaux contrats de ville en particulier sur le plan de l'accès au droit.

Ces éléments de capitalisation pourront notamment être valorisés à l'occasion d'un nouveau séminaire national prévu en 2019 dans le cadre du partenariat CNFPT – CGET- Réseau RECI. En effet, le séminaire organisé en 2018 portait, compte tenu de l'actualité des partenaires, sur la prévention des discriminations dans la fonction publique territoriale.

➔ Qualifier les acteurs pour des parcours d'intégration optimisés *[financement DAAEN, pilotes ORIV, COFRIMI, Espace]*

Eu égard à un certain nombre de constats, le réseau RECI a conçu un module d'échanges de pratiques, permettant de répondre à l'enjeu de « renforcement de la formation ou de la qualification des acteurs en charge de mettre en place les parcours d'intégration dans les territoires ».

Ce module a été construit sur une journée. Il s'adresse aux professionnels et aux porteurs d'action œuvrant pour mettre en place des actions dans le cadre du parcours d'intégration. Le contenu vise à apporter des éléments sur la notion de « parcours d'intégration » et disposer d'outils ou de supports pour la mise en œuvre d'actions.

Ce projet d'envergure nationale vise à proposer une action à l'échelle des régions métropolitaines : compte tenu du nombre de régions et de la complexité de l'action (mobilisation des acteurs, montage des séances), le réseau RECI propose une démarche pluriannuelle pour permettre de couvrir l'ensemble du territoire.

L'action consiste :

- dans le recensement et la mise en visibilité d'expériences, de pratiques permettant de répondre aux enjeux de la création de parcours d'intégration autour des enjeux d'apprentissage du français, d'appropriation des principes et valeurs de la République et de la laïcité, d'accès aux droits ou encore d'accompagnement global ;
- dans la présentation et la structuration d'une journée d'échanges autour de ces expériences (en termes de freins et d'atouts),
- dans l'identification des enjeux locaux sur la base de ces réunions.

Après avoir conçu le module d'intervention en 2018 (expérimentation sur la région Grand Est avec l'organisation de la journée le 31 janvier 2019), le Réseau propose en 2019 son déploiement.

Au niveau de chaque territoire, le module s'appuiera sur un état des lieux préalable (grâce à un document support réalisé par le Réseau), une réunion de préparation entre les membres du Réseau et le réseau territorial Etat en charge du BOP 104.

Après chaque journée, le site du Réseau sera alimenté par :

- les supports d'intervention,
- la production d'une synthèse argumentée,
- un document de capitalisation ouvert (qui sera alimenté au fil des rencontres).

Les territoires visés en 2019 : Normandie, Hauts-de-France, Auvergne – Rhône-Alpes.

FONCTIONNEMENT DU RESEAU

- ➔ **Organisation de réunions de travail entre membres du Réseau (Directeurs(trices) / Chargés de mission et Chargés d'Information et de Documentation) [*Financement CGET / DAAEM*]**

Elles consistent en quatre à cinq rassemblements de deux jours, par an environ.

Ces réunions permettent la mise en commun des projets. Elles donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques inscrits au programme de travail.

Ces temps de discussion permettent également le fonctionnement du réseau et ont une fonction prospective.